

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la société de Tir de l'ARNON du mercredi 15 février 2024

La réunion est présidée par Olivier Erne, Président de la société.  
Début de l'assemblée à 19:03.

**Présences :** 23 membres  
**Excusés :** 14 membres  
**Majorité absolue :** 13 membres

### Comité :

Olivier Erne	OE	Président
Pierre-Alain Curty	PC	Vice-Président
Christian Page (excusé)	CP	Caissier
Olivier Reymond	OR	Secrétaire
Marc Arn	MA	Responsable technique

**Invités :** Commune de Fiez, excusée  
Commune de Giez, représentée par M. Jean-François Jeannin, Syndic  
Commune de Grandson, représentée par M Antonio Vialatte, Syndic  
Commune de Grandson, M. Ludovic Longchamp, président du Conseil, excusé  
USLGT, excusée

### Membres excusés :

Hervé Cornaz  
Jonas Schneider  
Claudio Cuccu  
Lucien Jomini  
Richard Pahud  
François Maccaud  
Giancarlo Evangelisti  
Jean-Claude Villard  
Pablo Sancha  
Christian Page  
Rémi Perroti  
Manuela Rottet  
Alain Bettex  
Jocelyne Derivaz

## **1 - Ouverture de l'Assemblée générale - liste de présences et ordre du jour**

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités et en les remerciant pour leur présence.

Il signale que la liste des présences circule au sein de l'assemblée et présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée générale, liste de présences et ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'AG 2023
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier et lecture des comptes 2023
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2023
6. Rapport des tirs internes et externes
7. Admissions, démissions, radiations et transferts
8. Renouvellement du Comité
9. Nomination des vérificateurs
10. Cotisations 2024 et budget
11. Programme des tirs 2024
12. Propositions individuelles et divers

M. Duvoisin demande si l'achat des nouvelles cibles va être discuté. OR répond que cet objet figure au budget et sera donc discuté lors de ce point. Après cela, l'ordre du jour et celui-ci est accepté à l'unanimité.

## **2. Acceptation du PV de 2023**

---

Le procès-verbal était cette année uniquement consultable sur notre site internet et n'est pas lu lors de l'assemblée générale.

Il ne suscite aucune remarque et est approuvée à l'unanimité.

## **3. Rapport du Président**

---

Le président lit son rapport pour l'année 2023. Celui-ci est accepté à l'unanimité et est annexé au présent PV.

#### **4. Rapport du caissier et lecture des comptes 2023**

---

OE passe la parole à OR, CP n'étant pas présent ce soir-là pour des raisons professionnelles, afin qu'il nous fasse part du rapport de la caisse. Les comptes de l'exercice 2023 enregistrent un bénéfice de 12'874.43 CHF. Le bilan au 31.12.23 comptabilise un capital de 42 440.61 CHF.

Les comptes 2023 présentent de bons résultats, notamment parce que la fréquentation des tirs militaires était excellente, de même que celle des membres, en légère augmentation.

#### **5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2023**

---

Cette année, la commission de vérification des comptes était composée de Hervé Cornaz (1<sup>er</sup> vérificateur), Alex Favre (2<sup>ème</sup> vérificateur) et Bastien Bardet (suppléant).

Bastien Bardet se charge de lire le rapport de la commission de vérification des comptes 2023.

Les comptes puis le rapport de la Commission de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité.

#### **6. Rapport des tirs internes et externes**

---

PC s'est chargé de rédiger ce document cette année. Il nous en fait la lecture

Celui-ci est accepté à l'unanimité et sera annexé à ce PV.

## **7. Admissions, démissions, radiations et transferts**

---

### Admissions :

- Melina Buffet
- Richard Pahud
- Tiphaine Pointet
- Thierry Léglise

### Démissions :

- Léonard Wälti
- Jérôme Ulrich

### Radiations :

- André Guex

### Transferts :

- Aucun

Toutes ces admissions, démissions et radiations sont acceptées à la majorité, moins 4 absentions et 1 avis contraire.

## **8. Renouvellement du comité**

---

OE nous indique qu'aucun membre n'a donné sa démission du comité. Il propose donc les personnes suivantes :

Olivier Erne  
Pierre-Alain Curty  
Christian Page  
Olivier Reymond  
Marc Arn

Ces cinq personnes seront secondées par M. Claude Amiet pour les locations du stand.

Les membres susnommés sont élus à l'unanimité par acclamation.

OE passe ensuite la parole au vice-président pour l'élection du Président. Celui-ci propose donc le président sortant à ce poste.

---

OE est élu par acclamations.

Celui remercie l'assemblée et annonce que le reste du comité s'est déjà réparti les différents postes. Le comité 2024 fonctionnera donc selon la répartition suivante :

Olivier Erne	Président
Pierre-Alain Curty	Vice-président
Christian Page	Caissier
Olivier Reymond	Secrétaire
Marc Arn	Responsable technique

## **9. Nomination des vérificateurs**

---

Hervé Cornaz ayant terminé son mandat, il nous faut donc trouver un nouveau suppléant. Alex Favre acceptant cette tâche, la composition suivante est soumise au vote :

1<sup>ère</sup> vérificatrice : Alex Favre

2<sup>ème</sup> vérificateur : Bastien Bardet

Suppléant : Julien Dubi

La commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

## **10. Cotisations 2024 et budget**

---

OE nous donne les informations quant aux montants des cotisations et des licences. Pour 2024, le comité propose de conserver celles-ci à leur niveau actuel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

OR présente le budget 2024. Celui-ci prévoit 5540 CHF de perte, du fait du renouvellement des cibles. Il précise que la société mettra 15 000 CHF immédiatement, issus des fonds propres de la société, et 15 000 CHF sous forme de prêt sans intérêt, à rembourser à raison de minimum 2000 CHF par année auprès des 3 communes et ce dès 2025. Enfin, les 3000 francs récoltés auprès de diverses associations serviront également au renouvellement des cibles, devisé à 108 000 CHF. Le solde devrait être pris en charge par les communes. Fiez et Giez ont déjà accepté cela au travers de leurs budgets annuels respectifs. Grandson, quant à elle, a opté pour un préavis, puisque cette commune fournit près de 60 000 CHF. Le Conseil communal se prononcera le 29.02.2024.

## **11. Programme des tirs 2024**

---

OE parle premièrement des brandons de Grandson, pour lesquels nous avons besoin de monde. Ensuite, il aborde le tir de clôture, qui se tiendra le 8 et 9 mars prochain. Il demande aux membres présents d'agender cette date et de s'inscrire d'ores et déjà pour travailler lors de cette journée.

Concernant le Tir en campagne, il se tiendra comme l'année dernière à Chamblon avec les autres sociétés du groupement du Nord vaudois, fin mai.

L'abbaye de la Métralie se tiendra les 14 et 15 juin. Il est possible que les membres de la société puisse intégrer l'abbaye, même s'ils n'habitent pas les communes de la Métralie, si l'assemblée générale de cette société accepte cette modification.

## **12. Propositions du comité, individuelles et divers**

---

OE se charge donc de donner les résultats et les prix du tir interne 2024. Il encourage vivement les membres à participer à ce tir.

Jean-François Jeannin nous rappelle qu'il attend une convention de la part de la société concernant le renouvellement des cibles. Il nous remercie pour notre investissement et constate notre dynamisme.

M. Antonio Vialatte, syndic de Grandson, nous remercie pour l'invitation et souligne le dynamisme de la société et la jeunesse de son comité. Il regrette la disparition du tir inter-sociétés et espère pouvoir venir au stand à l'une ou l'autre occasion. Il nous annonce qu'il est arrivé avec un peu de retard car il était justement avec la commission du Conseil communal qui devait statuer sur le financement de Grandson pour le renouvellement des cibles. Même s'il ne veut pas s'avancer sur le vote du Conseil, il pense qu'il y a de bonnes chances que ce crédit soit accepté par l'organe législatif.

La journée d'entretien du stand aura lieu le samedi 27 avril.

Eric Bedelek demande quelles seront les modifications concrètes que les nouvelles cibles amèneront. OR répond qu'elles faciliteront notamment le travail du bureau, puisqu'aujourd'hui, tous les résultats doivent être repris manuellement.

Julien Dubi propose d'expliquer quels sont les changements qui ont été faits pour la gestion du bureau.

Le président clôt ainsi l'assemblée à 20 :16.